



Le 17 septembre 2022

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL



Dans son communiqué du 17 septembre, le SNCTA en appelle à une intersyndicale mettant de coté les divergences dans l'intérêt de tous les personnels. Alors que le SNCTA prend conscience qu'il s'est embarqué, seul, dans un mauvais timing, et avec une expérience du conflit un peu datée, **l'UNSA-ICNA explique pourquoi il ne peut pas laisser cet appel du syndicat majoritaire sans réponse.**

DES REVENDICATIONS ASSUMÉES

Avant toute chose, rappelons à ceux qui en doutaient que sur le fond des revendications, effectifs et pouvoir d'achat sont **2 thèmes au cœur des préoccupations de l'UNSA-ICNA.**

Sur les **EFFECTIFS**, l'UNSA-ICNA expliquait dès ce début d'année, l'urgence à programmer un plan de recrutements pluriannuel crédible, baptisé « Effectifs 2030 » et contestait les chiffres de l'administration :

- 22 février : « [Effectifs 2030 : État des lieux](#) »
- 02 mars : « [Effectifs 2030 : Les hypothèses farfelues](#) »

L'UNSA-ICNA travaillait donc à faire corriger ce plan, basé sur des hypothèses présomptueuses (gains escomptés par 4-Flight) ou socialement inacceptables (gel de la mobilité).

Sur le **POUVOIR D'ACHAT**, l'UNSA-ICNA tirait la sonnette d'alarme au printemps et alertait sur le décrochage à venir, tout en rappelant les mécanismes européens protecteurs :

- 20 juin 2022 : « [Inflation : la DGAC doit agir !](#) »

L'UNSA-ICNA travaillait donc à faire reconnaître l'importance de ne pas se contenter de la seule revalorisation du point d'indice, sans impact sur nos primes, alors même que les recettes de la DSNA vont être corrigées de l'inflation.

Dans son rôle « Informer, alerter, aiguiller », l'UNSA-ICNA n'a donc pas failli dans sa mission et a su, fidèle à ses valeurs d'honnêteté et de transparence envers les ICNA, tenir un discours de vérité autour de ces problématiques.

Il est donc fort dommageable que le syndicat majoritaire n'ait pas su se saisir de ces revendications lorsque le calendrier était bien plus favorable aux contrôleurs.

LFR, PLF, PROTOCOLE, ÉLECTIONS... UN AGENDA MAL MAÎTRISÉ

Traditionnellement, le secret entourant le Projet de Loi de Finances pour l'année à venir est bien gardé jusqu'au Conseil des Ministres le présentant. Cette année plus encore, sans majorité à l'Assemblée Nationale, les enjeux pour le Gouvernement autour de ce texte sont colossaux. Toutes les administrations en ont conscience et s'astreignent à une réserve bien connue jusqu'au Comité Technique budgétaire. Les réponses qu'attendait le SNCTA à cette date du 16 septembre ne pouvaient donc pas arriver.

D'autant que beaucoup de réponses sur les effectifs et le maintien du pouvoir d'achat dans la durée, relèvent plus d'un accord collectif pluriannuel, comme un protocole, que du seul PLF2023.

Ajoutez le risque redouté de tout dirigeant, d'une course à l'échalote à quelques mois des élections professionnelles...

TOO BIG TO FAIL ?

Tenter une manœuvre en engageant toute la profession dans l'urgence et dans un scénario de conflit sans la moindre concertation, il était évident que cette stratégie unilatérale ne pouvait aboutir au vu des enjeux soulevés.

Le coup est parti et les projecteurs sont désormais braqués sur la profession qui n'a plus le droit à l'erreur après ce premier préavis confus.

L'intérêt supérieur est en jeu, l'UNSA-ICNA considère désormais que seule l'union de toutes les forces pourra faire aboutir ces revendications légitimes dans le calendrier bancal imposé par le syndicat majoritaire. **L'UNSA-ICNA en tire toutes les conséquences et prend ses dispositions.**

En application de l'article 16 de son règlement, l'UNSA-ICNA convoque une Commission Exécutive exceptionnelle lundi 19 septembre 2022 en vue du dépôt d'un préavis de grève nationale les 28, 29 et 30 septembre 2022.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

